

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



DURÉE DE
FORMATION

2 ans



NIVEAU
DE SORTIE

BAC +2
RNCP 14922 Niveau 5



PRÉ-REQUIS

// Formation accessible aux candidats titulaires d'un BAC ou d'un diplôme de niveau 4 validé

// Formation accessible aux personnes en situation de handicap sur étude de dossier

Le BTS Professions Immobilières s'adresse aux personnes qui ont, pour perspective, de devenir un professionnel des services de l'immobilier : domaines de la construction et de l'habitat, mais aussi la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collectives de biens. Les titulaires du BTS Professions Immobilières auront accès à la carte professionnelle.

OBJECTIFS

- Transaction immobilière : évaluer les biens immobiliers, négocier, rédiger des contrats et des actes juridiques, constituer un portefeuille clients
- Gestion de copropriété : assurer l'administration de biens immobiliers collectifs, organiser et tenir des assemblées générales, assurer la gestion budgétaire et comptable d'un immeuble, assurer la conservation et l'entretien d'un immeuble
- Gestion locative : conclure des mandats, assurer la gestion des baux sur toute leur durée
- Conseil en ingénierie de l'immobilier : assurer une veille juridique, réglementaire ou technologique, entretenir la relation de conseil

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS & POURSUITES D'ÉTUDES

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Gestionnaire locatif junior
Gestionnaire de copropriété junior
Agent immobilier
Négociateur.rice immobilier
Gestionnaire de biens

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Construction
Commercialisation
Location
Gestion

PARCOURS DE FORMATION

Bac +3
Conseiller Patrimonial



DE LA FORMATION

2 rythmes de formations possibles : **en initial** (3,5 jours de cours par semaine - 1 300h / 2 ans) ou **en alternance**

6 sessions d'entraînement aux épreuves officielles et contrôle continu tout au long du cursus de formation

Une formation assurée par des **professionnels experts** dans leur domaine et issus du secteur de l'immobilier

Des mises en **situation professionnelle concrètes**

Des compétences développées en entreprise grâce aux **stages ou à l'alternance**





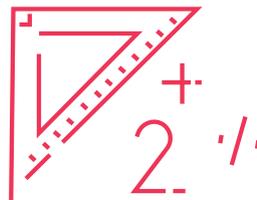
CONTENU PÉDAGOGIQUE ///// PROGRAMME DE LA FORMATION

→ ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Droit de l'immobilier et veille juridique
- Économie et organisation de l'immobilier
- Techniques immobilières (transaction, gestion)
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Communication professionnelle
- Formation d'initiative locale

→ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (Anglais)



→ PROJETS PROFESSIONNELS

- Gestion de projet immobilier

PÉRIODE DE RENTRÉE
début septembre

CLASSES À TAILLE HUMAINE

RYTHME DE FORMATION
EN INITIAL : **14 semaines de stage à réaliser au cours des 2 années de formation**
EN ALTERNANCE : **3 jours en entreprise / 2 jours à l'école**

TÉMOIGNAGES

Cet établissement est engagé quant à la réussite de notre diplôme et nous y sommes bien préparés.

Tiphaine, BTS 1re année

Nous bénéficions d'un vrai suivi pédagogique, c'est primordial.

Victor, BTS 2e année



TARIFS

EN INITIAL : **4 800 €/an**
EN ALTERNANCE : **coût de la formation pris en charge par l'entreprise et rémunération selon les barèmes officiels**
+ Frais de dossier : 40€

ADMISSION

	INITIAL	ALTERNANCE
PARCOURSUP		✓
ADMISSION SUR DOSSIER*	✓	✓

* ADMISSION SUR DOSSIER

Étude du dossier
+ test pédagogique
+ entretien de motivation
Dossier traité sous 48h

